

Si ce service correspond à ce que vous souhaitez pour votre défunt, n'hésitez pas à nous contacter. Ce service est gratuit.



Qu'est-ce que la laïcité ?

La laïcité n'est en aucune façon un substitut à la religion. Si elle reste vigilante à ce que la place des Eglises dans la société n'interfère pas avec les centres de décisions démocratiques, ses champs d'action sont de plus en plus éloignés d'un combat d'arrière-garde contre les cultes. En se battant pour la liberté, elle milite aussi pour la liberté de chacun à adhérer à la religion ou la philosophie de son choix.

Le Centre d'Action Laïque (CAL) est aujourd'hui essentiellement un activateur d'idées progressistes au service de la cohésion de la société. La laïcité rassemble en rappelant les valeurs universelles censées rapprocher les peuples et les individus : l'égalité concrète des chances et des droits, la solidarité, la promotion de l'interculturalité, la solidarité entre les personnes et entre les peuples, le droit de chacun à disposer de lui-même...

CAL/Luxembourg

téléphone d'urgence
(de 17h à 20h et le samedi)
061/32.54.10

Rue de l'ancienne Gare, 2
6800 Libramont
tél : +32 61/22.50.60
fax : +32 61/22.56.48
courrier@cal-luxembourg.be
www.cal-luxembourg.be
www.laiciteluxembourg.be



Funérailles

Laiques



Des funérailles laïques

Toutes les cultures célèbrent les moments importants de vie par des rites de passage. La laïcité n'échappe pas à cette règle; elle aussi propose une série de cérémonies qui vont marquer la naissance par une cérémonie de parrainage laïque, le passage de l'enfance à l'adolescence par la Fête de la Jeunesse Laïque, le mariage par une cérémonie de mariage laïque et la mort par les funérailles laïques.

Les cérémonies de funérailles laïques permettent aux proches d'avoir une pensée particulière pour la personne avec laquelle ils ont partagé une partie de vie ou même toute une vie. Elles sont construites autour de la perte et du changement, du vivant au mort, d'une vie sans l'autre en toute humanité. Elles doivent permettre aux émotions douloureuses d'être exprimées dignement. Pour la famille, les amis, il faut désormais l'accepter et l'inscrire dans son chemin de vie. C'est le début du deuil qui permettra à la souffrance de prendre une place constructive dans l'existence.

Ce que le CAL/Luxembourg vous propose, c'est un accompagnement. Dans le désarroi des premiers instants, nous pouvons être là pour organiser avec vous, une cérémonie qui sera le reflet de la personnalité du défunt et de ses proches. Après la cérémonie, si vous en ressentez le besoin, nous restons à votre disposition pour vous soutenir dans ce moment difficile et dans votre deuil.

Les 4 étapes du service

1 L'écoute : durant cette phase, le représentant laïque du CAL/Luxembourg écoute la famille et discute avec elle du défunt et du deuil. Il précise avec elle sa demande par rapport à la cérémonie, ainsi que ses motivations.

2 La construction de la cérémonie : dans la mesure du possible, ce sont les proches qui construisent en grande partie la cérémonie (choix des textes, des musiques, lectures,...). Ils sont accompagnés dans cette démarche par le représentant laïque qui rencontre la famille à l'endroit qui lui convient le mieux autant de fois qu'il est nécessaire.

3 Les funérailles : lors des funérailles, un représentant laïque du CAL/Luxembourg est présent et fait office de maître de cérémonie si la famille le souhaite. Il peut éventuellement prendre la parole au nom de la famille, des amis, des collègues...

4 Le suivi : quelques temps après les funérailles, le représentant laïque prend contact avec la famille et, si celle-ci le souhaite, la rencontre pour recueillir ses impressions.

La construction de la cérémonie

Plusieurs temps reviennent dans une cérémonie mais ne sont pas obligatoires car chaque cérémonie est différente, personnelle, unique et construite en accord avec la famille. Voici ces moments particuliers...

- * Une musique d'introduction pour marquer le début de la cérémonie,
- * l'accueil par le représentant de la laïcité,
- * les interventions de la famille, des amis...
- * la lecture de textes,
- * les pauses musicales durant la cérémonie,
- * l'ouverture de parole à l'assemblée,
- * un temps de silence,
- * les remerciements de la famille,
- * l'invitation à la collation,
- * les condoléances,
- * le recueillement auprès du défunt pour la famille,
- * les musiques de clôture.